



Compte-rendu du conseil municipal du 16 Juin 2014

Présents : Jean-Jacques Couturier, Maire, Guy Barré, Catherine Bérard, Bernard Brachet, Fabienne Brialon, Bénédicte Gault, Stéphane Gonin, Sophie Lapalus, Roland Lapedéry, Pascal Membré, Jean-François Pras, Claudine Riché, Bruno Souchon, Sandrine Vancoillie

Excusée : Chantal Ducreux

Communauté d'Agglomération :

La commune de Saint Haon le Vieux adhère à la communauté Roannais agglomération depuis le 1^{er} Janvier 2013 qui exerce de plein droit au lieu et place des communes membres de nombreuses compétences. Chaque action est réalisée dans l'intérêt communautaire.

En tant que membre, le conseil municipal de Saint Haon le Vieux peut participer aux commissions et groupes de travail en désignant parmi ses membres 1 titulaire et 1 suppléant.

5 commissions permanentes sont proposées :

- Ressources et aménagement : Titulaire Jean-Jacques COUTURIER
- Aménagement : Titulaire Claudine Riché
- Développement et attractivité : Titulaire Jean-François Pras / suppléant Roland Lapedéry
- Environnement et travaux : Titulaire Bernard Brachet / suppléant Pascal Membré
- Cohésion Sociale : Pas de représentant

Rythmes scolaires :

Suite à un questionnaire rempli par les parents d'élèves, le conseil d'école du 26 Mai 2014 a validé de libérer les enfants le vendredi après-midi.

La classe se terminera donc à 11H30, mais après la cantine, une garderie et des activités seront mises en place de 13H30 à 18H30, dont une avec une intervenante extérieure.

Compte-tenu du coût financier important, le conseil municipal décide de ne pas mettre en place de service de cantine le mercredi midi.

Urbanisme et PLU (Plan local d'urbanisme):

Afin d'effectuer la révision du PLU, la commune doit faire appel à un bureau d'étude extérieur.

Après analyse des différentes propositions reçues suite à un appel d'offres, Le cabinet REALITES a été retenu pour le respect du cahier des charges imposé par l'état, et la qualité des travaux proposés. Une réunion de travail a été prévue avant la fin du mois de Juin.

Local des associations :

Comme évoqué lors du dernier conseil municipal, le devis pour l'installation d'un escalier en bois dans le local des associations a été voté. Cet aménagement permettra de desservir la sous-pente.

Voirie :

La piste forestière devrait être terminée à la fin du mois de Juin.

Communication :

La commission communication a été contactée par le Pays roannais dans le cadre de l'opération « Nos villages d'été ».

Il est prévu de publier 2 pages sur la commune.

Un exemplaire du journal sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants et le coût sera supporté par la Mairie.

La société Média Plus Communication va éditer un plan guide de la commune. Cette publication est fiancée par des encarts publicitaires. Les informations comme les photos à publier seront sélectionnées par la commission.

Le conseil municipal a approuvé le devis de la société JYMinfo, basée à Pouilly les Nonnains, pour accompagner la commune dans la mise en place d'un site internet (apports techniques et formation des responsables du site). L'hébergement et le nom de domaine seront payés directement par la commune, afin d'être complètement indépendante et propriétaire du site.

Défibrillateur :

Un défibrillateur sera acheté, avec une subvention de 50% apportée par le Crédit Agricole. Les pompiers seront consultés afin de choisir l'emplacement le plus opportun.